

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes d'Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

54 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°56

55 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°57

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN (à partir de la délibération n°57)
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Fatiha BRIKOU AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Josiane CURT	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Jean-Pierre ANDRE	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Sabrina BARBERO
Alain REGAUDIAT	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Claude DURAY
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Simon OUVRIER BUFFET a été désigné Secrétaire de séance.

Objet : Tourisme – Participation d'Arlysère à l'Observatoire économique touristique et analyses stratégiques en matière de tourisme – Abrogation des délibérations n° 36 du 14 décembre 2023 et n° 45 du 26 septembre 2024

Rapporteur : M. le Président

Le déploiement de la stratégie de développement et de diversification touristique défini pour Arlysère via le programme Espace Valléen 2021-2027 et la mise en œuvre du programme Avenir Montagnes Ingénierie nécessitent de disposer d'éléments d'analyse actualisés de la fréquentation touristique sur le territoire, voire de mobiliser des compétences spécifiques d'analyse.

Depuis sa création et au titre de sa compétence en matière de promotion touristique et de développement économique, la Communauté d'Agglomération Arlysère anime une dynamique de travail et de collaboration entre les destinations touristiques du territoire, et des actions communes sont mises en place.

C'est dans ce cadre qu'Arlysère a initié sur le territoire la mise en place d'un outil mutualisé d'observation de la fréquentation touristique, au travers notamment d'un suivi en temps réel des états de réservation des lits touristiques. Cet observatoire économique touristique, réalisé par la société G2A, est alimenté par un outil « big data » collectant au jour le jour les données de réservation des sites marchands, PAP, agences, etc., et par les données de présence effective sur les territoires (données Orange extrapolées). Cet observatoire est complété par l'analyse des performances de chaque destination comparativement à un panel de stations de même catégorie, et par une analyse macro de fin de saison (été/hiver).

Aujourd'hui, cet outil constitue pour nos stations, comme pour les 80 stations de ski françaises qui l'utilisent, un outil d'aide à la décision, permettant d'orienter le pilotage marketing et les stratégies des Offices de Tourisme et l'amélioration de la connaissance du modèle économique de chaque destination touristique de l'Agglomération. En ce sens, il a été indiqué aux Offices du tourisme depuis plusieurs années qu'Arlysère n'a pas vocation à assurer de manière pérenne le financement intégral de cet outil.

Ainsi, à l'issue de 4 années de financement assurées intégralement par Arlysère, jusque fin 2022, il a été proposé que cet observatoire soit, à compter de la saison d'hiver 2022-2023, porté et assumé par les Offices de tourisme.

Dans la mesure où cet outil constitue un élément d'informations utiles pour orienter la stratégie touristique de territoire et alimenter les travaux du SCOT, et afin d'assurer une transition, il avait été proposé que la Communauté d'Agglomération participe de manière transitoire et dégressive au financement de ces observatoires, de la manière suivante : 40 % la première année (2023), 30 % la deuxième année (2024), 20 % la troisième année (2025).

Par ailleurs, ces données mobilisables grâce à l'outil G2A sont complétées par le suivi et l'observation de la fréquentation au travers d'autres outils tels les éco-compteurs installés sur les sentiers.

Enfin, des prestations peuvent s'avérer nécessaires, pour la mise en œuvre de la mission Avenir Montagne Ingénierie concernant la facilitation du parcours-client.

Par délibérations en date du 10 novembre 2022 et du 14 décembre 2023, le Conseil Communautaire de la CA Arlysère a délibéré sur les montants pour conventionner trois ans avec les Offices de tourisme.

Pour la participation de l'Agglomération Arlysère 2024 à hauteur de 30 %, il est nécessaire de signer un avenant avec les Offices de tourisme, les montants ayant été mis à jour dans un contexte de forte inflation.

L'inflation estimée par le cabinet G2A à 6.5 % avait fait augmenter les montants de base. Cette estimation faite fin 2023 ne s'est pas traduite dans les montants facturés par G2A aux OT ce qui nous oblige à revoir les montants versés aux OT pour l'année 2024.

Par délibération en date du 26 septembre 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les avenants pour 2025, avec une participation à 20 % de l'Agglomération et une inflation estimée à 3 % par G2A.

Afin de faciliter le versement de la subvention aux Offices de tourisme, il est proposé au Conseil Communautaire de statuer que le versement à chaque OT correspond à :

- Pour 2024 :
 - 30 % du montant total des factures pour chaque OT en 2024 soit :
 - OTI Val d'Arly : 13 020.12 €
 - MDT Pays d'Albertville : 5 567.83 €
 - SAEM Les Saisies : 10 219.46 €
 - OT Arêches-Beaufort : 7 069.12 €
- Pour 2025 :
 - 20 % du montant total des factures pour chaque OT en 2025 dont le total de la part Arlysère ne dépassera pas 27 000 €. Le montant exact en vue du versement aux OT sera délibéré en 2025 à réception des factures.

Il est précisé que les montants totaux restent sur la base des contrats que chaque OT a passé avec G2A pour une durée de 3 ans, sans ajouter de nouvelles prestations.

Il est proposé de solliciter le soutien du Département de la Savoie à travers le Contrat Départemental 2022-27 et la fiche 1.5 « tourisme et Patrimoine » pour accompagner la réalisation de ces études et analyses stratégiques en matière de tourisme.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **abroge les délibérations n° 36 du 14 décembre 2023 et n° 45 du 26 septembre 2024 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les avenants aux conventions afférents avec chaque Office de tourisme ;**
- **sollicite le soutien financier du Département de la Savoie au titre du Contrat Départemental 2022-2027, de l'Etat, de la Région pour ces analyses et études ;**
- **inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

